

Direction Générale des Services
Service de l'Assemblée
Affaire suivie par : Véronique AGNIER
☎: 01 64 79 25 38
✉: veronique.agnier@camvs.com

Dammarie-lès-Lys, le 22 octobre 2020

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 19 OCTOBRE 2020**

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 5 octobre 2020 s'est réuni le lundi 19 octobre 2020 à 18h00 à L'ESCALE, Avenue de la 7ème Division Blindée Américaine - Melun, sous la présidence de Louis VOGEL, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS

Mme Fatima ABERKANE-JOUDANI, M. Julien AGUIN, Mme Jocelyne BAK, M. Gilles BATTAIL, M. Vincent BENOIST, Mme Ouda BERRADIA, Mme Christelle BLAT, M. Noël BOURSIN, Mme Laura CAETANO, Mme Véronique CHAGNAT, M. Philippe CHARPENTIER, Mme Sonia DA SILVA, M. Régis DAGRON, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, M. Henri DE MEYRIGNAC, M. Willy DELPORTE, M. Wilfried DESCOLIS, M. Guillaume DEZERT, M. Denis DIDIERLAURENT, Mme Nadia DIOP, M. Christopher DOMBA, M. Hamza ELHIYANI, Mme Michèle EULER, Mme Séverine FELIX-BORON, M. Thierry FLESCHE, M. Christian GENET, Mme Pascale GOMES, Mme Marie-Hélène GRANGE, M. Julien GUERIN, M. Michaël GUION, M. Christian HUS, M. Sylvain JONNET, Mme Semra KILIC, Mme Nadine LANGLOIS, M. Khaled LAOUITI, M. Jean-Claude LECINSE, Mme Françoise LEFEBVRE, Mme Aude LUQUET, M. Dominique MARC, M. Kadir MEBAREK, M. Henri MELLIER, M. Zine-Eddine M'JATI, Mme Sylvie PAGES, Mme Marylin RAYBAUD, Mme Odile RAZÉ, M. Michel ROBERT, Mme Patricia ROUCHON, Mme Aude ROUFFET, M. Mourad SALAH (*à partir du point 13*), M. Robert SAMYN, M. Thierry SEGURA, M. Jacky SEIGNANT, Mme Catherine STENTELAIRE (*à partir du point 8*), Mme Brigitte TIXIER, M. Franck VERNIN, M. Louis VOGEL, M. Lionel WALKER, M. Pierre YVROUD.

SUPPLEANTS

M. Jean-Charles DE VOGUE suppléant de Mme Josée ARGENTIN.

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI a donné pouvoir à M. Julien AGUIN, M. Romaric BRUIANT a donné pouvoir à M. Louis VOGEL, Mme Patricia CHARRETIER a donné pouvoir à M. Gilles BATTAIL, Mme Ségolène DURAND a donné pouvoir à M. Michaël GUION, M. Serge DURAND a donné pouvoir à M. Franck VERNIN, Mme Bénédicte MONVILLE a donné pouvoir à Mme Patricia ROUCHON, Mme Natacha MOUSSARD a donné pouvoir à M. Khaled LAOUITI, M. Paulo PAIXAO a donné pouvoir à Mme Sylvie PAGES, M. Arnaud SAINT-MARTIN a donné pouvoir à M. Julien GUERIN, Mme Djamila SMAALI-PAILLE a donné pouvoir à M. Vincent BENOIST, M. Alain TRUCHON a donné pouvoir à M. Pierre YVROUD.

ABSENTS EXCUSES

M. Bernard DE SAINT MICHEL, M. Olivier DELMER, M. Jérôme GUYARD

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Jocelyne BAK



Un hommage et une minute de silence sont rendus à Monsieur Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie assassiné par un terroriste.

Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Mme Jocelyne BAK en qualité de Secrétaire de séance.
2. pris acte du projet de compte-rendu de la séance du 21 septembre 2020.
3. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 8 octobre 2020.
4. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
5. à la majorité, avec 67 Pour et 1 Contre, approuvé l'élaboration du pacte de gouvernance.
6. à l'unanimité, avec 68 Pour, désigné M. Louis VOGEL comme représentant permanent au sein de l'assemblée générale de la SEM BI-METHA.
7. à l'unanimité, avec 68 Pour, désigné les représentants aux assemblées générales des entreprises sociales pour l'habitat :
 - CDC habitat social : Mme Sylvie Pages
 - Antin résidence : M. Christian Genet
 - ICF habitat la Sablière : M. Christopher Domba
 - 3F Seine-et-Marne : M. Christian Genet
 - LOGIREP : M. Christopher Domba
 - LOGIRYS : M. Christopher Domba
 - SEQENS SOLIDARITES : Mme Jennifer Lamotte
8. à l'unanimité, avec 69 Pour, dressé sur proposition des communes membres, la liste des contribuables pour la commission intercommunale des impôts directs.
9. à l'unanimité, avec 64 Pour et 5 Abstentions, approuvé l'avenant n° 4 au traité de concession d'aménagement de la ZAC de la Mare aux Loups à Saint-Fargeau-Ponthierry.
10. à l'unanimité, avec 64 Pour et 5 Abstentions, approuvé le compte rendu annuel d'activité 2019 de l'opérateur d'aménagement de la ZAC de la Mare aux Loups à Saint-Fargeau-Ponthierry.
11. à l'unanimité, avec 64 Pour et 5 Abstentions, décidé le plafonnement des subventions versées sur les fonds propres de la CAMVS pour la construction de logements locatifs sociaux.
12. à l'unanimité, avec 67 Pour et 2 Abstentions, approuvé la 1ere programmation 2020 de logements locatifs sociaux à Vaux-le-Pénil, La Rochette et Le Mée-sur-Seine.
13. à l'unanimité, avec 61 Pour et 9 Abstentions, approuvé la convention d'intervention foncière avec l'Etablissement Foncier d'Ile-de-France et la ville de Melun concernant les sites de « l'îlot Gaillardon », le périmètre dit « René Cassin », le périmètre du front de Seine à Melun et le périmètre de « la Poste » à Vaux-le-Pénil.
14. à l'unanimité, avec 67 Pour et 3 Abstentions, autorisé la signature, avec l'Etat, l'Agence Régionale de Santé et la ville de Melun, d'une convention opérationnelle pour le traitement urbain et social de l'immeuble situé 15 rue Gaillardon à Melun.
15. à l'unanimité, avec 68 Pour et 2 Abstentions, décidé de réviser l'autorisation de programme « copropriétés dégradées ».
16. à l'unanimité, avec 68 Pour et 2 Abstentions, adopté la décision modificative n°1 pour 2020 du Budget principal.

17. à l'unanimité, avec 70 Pour, décidé le versement de fonds de concours pour charges de centralité 2020 aux communes de Melun, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Vaux-le-Pénil, Saint-Fargeau-Ponthierry et Boissise-le-Roi au profit des piscines, médiathèque, ludothèque, conservatoires de musique et de danse, écoles municipales de musique et de danse et académie musicale.

18. à l'unanimité, avec 68 Pour, 1 Abstention et 1 ne participe pas au vote, décidé le remboursement des frais de garde des enfants de moins de 16 ans ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou ayant besoin d'une aide personnelle à leur domicile, aux élus communautaires liés à l'exercice du mandat communautaire.

19. à l'unanimité, avec 70 Pour, approuvé la modification du tableau des effectifs concernant la création de deux postes de rédacteurs à temps complet en emplois non permanents.

20. à l'unanimité, avec 70 Pour, décidé la création de deux emplois d'intervenants du dispositif Alternative Suspension.

21. pris acte des rapports annuels 2019 du délégataire du service public d'assainissement des systèmes d'assainissement de Saint-Fargeau-Ponthierry et de la station d'épuration de Saint-Fargeau-Ponthierry.

22. pris acte du rapport annuel 2019 du prestataire de service pour l'exploitation des réseaux publics d'assainissement des communes de Boissettes, Boissise-la-Bertrand, Boissise-le-Roi, Dammarie-les-Lys, La Rochette, le Mée-sur-Seine, Livry-sur-Seine, Maincy, Melun, Montereau-sur-le-Jard, Rubelles, Saint-Germain-Laxis, Vaux-le-Pénil, Villiers-en-Bière et Voisenon.

23. pris acte du rapport annuel 2019 du délégataire du service public d'assainissement du système d'assainissement de la commune de Seine-Port.

24. à l'unanimité, avec 62 Pour et 8 Abstentions, émis un avis favorable au rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

Question diverse :


Monsieur Guérin aborde la question de l'hébergement des marcheurs de la « Marche des sans-papiers » qui ont fait escale à Melun le 13 octobre, et qui ont dormi sous des tentes Place Saint Jean.

Le Président répond qu'en temps de crise du Covid-19, il n'était pas possible de trouver un lieu permettant de garantir la sécurité sanitaire des personnes présentes.

La séance a été levée à 19h40

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,


Louis Vogel
Maire de Melun